

## DIPLÔME INTER UNIVERSITAIRE : CHIRURGIE DU PIED ET DE LA CHEVILLE

Responsables Pédagogiques : Pr P KOUYOUMDJIAN / Dr N. CELLIER

Universités Partenaires : AMIENS- BORDEAUX-GRENOBLE-LILLE –LYON-MARSEILLE-NANCY-PARIS-  
ROUEN-STRASBOURG-TOULOUSE-TOURS

### **PUBLIC CIBLE :**

#### **Formation Initiale :**

Les internes de spécialité en Chirurgie, quelle que soit la filière choisie.

#### **Formation Continue :**

Les chirurgiens orthopédistes traumatologues, titulaires du Diplôme Français d'Etat de Docteur en Médecine ou de celui d'un pays de la CEE, ou exerçant en France  
Les étudiants étrangers inscrits en AFS ou AFSA de chirurgie orthopédique

#### **Capacité d'accueil :**

Maximum 48 candidats (toutes les facultés confondues) / 4 candidats maximum par site

#### **Objectifs de la formation :**

Acquérir des connaissances pratiques et théoriques permettant la réalisation optimale d'interventions dans le domaine de la chirurgie du pied et de la cheville.

#### **Organisation Pédagogique :**

4 séminaires (de 2 à 3 jours) Présence Obligatoire / Volume horaire total 32 H

Séminaire 1 : novembre / décembre

Séminaire 2 : janvier

Séminaire 3 : mars

Séminaire 4 : avril

#### **Validation :**

Assiduité aux enseignements

Examen écrit

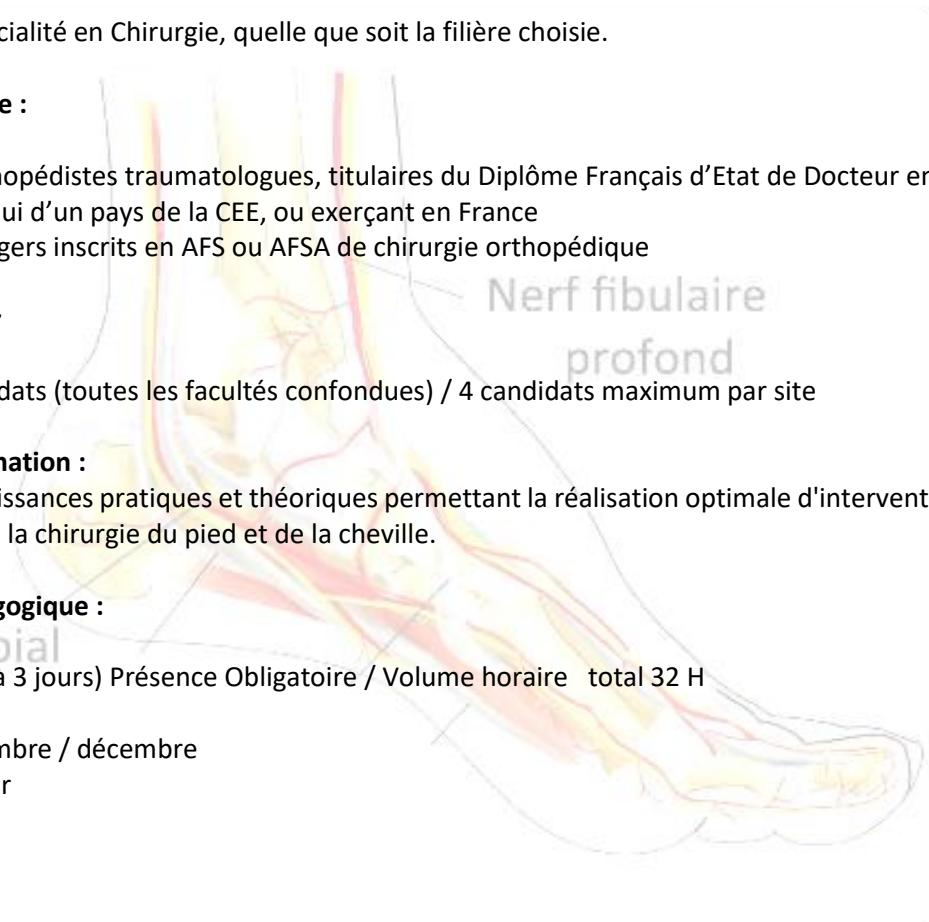
Mémoire

12 demi-journées de Stage

#### **Candidature :**

Transmettre la lettre de motivation + CV + copie des diplômes au Secrétariat Universitaire UFR de Médecine Nîmes

[vanessa.thoze@umontpellier.fr](mailto:vanessa.thoze@umontpellier.fr) / 04.66.02.81.88



### Droits d'inscription :

Formation initiale : 400 €\*  
Formation continue :

- Sans prise en charge institutionnelle : 600 €\*  
• Avec prise en charge institutionnelle : 1 200 €\*  
• Sans prise en charge institutionnelle : 600 €\*  
• Avec prise en charge institutionnelle : 1 200 €\*  
• Sans prise en charge institutionnelle : 600 €\*  
• Avec prise en charge institutionnelle : 1 200 €\*

Tarifs 2024-2025 susceptibles d'être modifiés

\*A ces montants s'ajoutent les droits universitaires 34€

### Inscription Administrative : DE JUIN A DECEMBRE

Dossier à télécharger sur le site de l'UFR de Médecine Montpellier-Nîmes.

L'inscription administrative doit être réalisée avant le début de l'enseignement.

**POUR PLUS D'INFORMATION** <http://medecine.edu.umontpellier.fr/formation-medicale-continue/du-et-diu/> ou [vanessa.thoze@umontpellier.fr](mailto:vanessa.thoze@umontpellier.fr)

